## ASSEMBLÉE NATIONALE

19 novembre 2012

ÉGALITÉ D'ACCÉS AUX SOINS SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE - (N° 284)

Commission		
Gouvernement		
Rejeté	•	
	<b>AMENDEMENT</b>	
	nrésenté nar	

présenté par M. Philippe Vigier

## **ARTICLE 11**

Après le mot :

« développer »,

rédiger ainsi la fin de l'alinéa 2 :

« la télémédecine. ».

## **EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement rédactionnel.

N º 21